



Ambassade de France à Washington
Mission pour la Science et la Technologie
4101 Reservoir Road, NW, Washington DC 20007
Tel : +1 202 944 6249
Fax : 202 944 6219
Mail : publications.mst@ambafrance-us.org
URL : <http://www.ambafrance-us.org>

Domaine	: Enseignement supérieur
Document	: Rapport d'études
Titre	: Les universités américaines face à la récession : l'heure des opportunités pour les universités à but lucratif ?
Auteur(s)	: Pascal Delisle Isabelle Schöninger
Date	: 12 février 2009
Contact	Pascal Delisle : pascal.delisle@ambafrance-us.org Isabelle Schöninger : isabelle.schoninger@ambafrance-us.org
Numéro	SMM09_012

Mots-clefs	Enseignement supérieur
Résumé	<p>La récession qui touche les Etats-Unis ne semble pas être une mauvaise nouvelle pour tous au sein de la communauté universitaire. Les universités américaines privées à but lucratif (for profit colleges) abordent en effet cette période avec une confiance renouvelée au moment où les universités « classiques », publiques ou privées, sortent affaiblies de la crise. Au-delà de l'évolution conjoncturelle de leur position concurrentielle, c'est plus fondamentalement la question du statut et de la légitimité des universités à but lucratif qui est posée.</p>

NB : Toutes nos publications sont disponibles auprès de l'Agence pour la Diffusion de l'Information Technologique (ADIT), 2, rue Brûlée, 67000 Strasbourg (<http://www.bulletins-electroniques.com>)

Introduction

La récession qui touche les Etats-Unis ne semble pas être une mauvaise nouvelle pour tous au sein de la communauté universitaire. Les universités américaines privées à but lucratif (for profit colleges) abordent en effet cette période avec une confiance renouvelée au moment où les universités « classiques », publiques ou privées, sortent affaiblies de la crise. Au-delà de l'évolution conjoncturelle de leur position concurrentielle, c'est plus fondamentalement la question du statut et de la légitimité des universités à but lucratif qui est posée.

Le système d'enseignement supérieur américain est on le sait d'une très grande diversité, avec près de 4 000 universités accréditées se différenciant entre elles notamment par la taille, le niveau de sélectivité, les niveaux d'études proposés, l'importance variable des activités de recherche dans les missions de chaque université, leur caractère public ou privé, leur statut et leurs modes respectifs d'accréditation.

Parmi les institutions privées accréditées, certaines sont à but lucratif, « for-profit colleges », catégorie qui inclut par ailleurs un grand nombre d'institutions non accréditées (écoles de secrétariat, d'informatique, etc.). En 2004, 6.7% des 17.7 millions d'étudiants étaient inscrits dans un for-profit college. S'ils ne représentent que 6.7% des étudiants américains, ils accueillent en revanche une proportion substantielle d'étudiants issus des minorités : 16% des étudiants d'origine africaine, 14% des hispaniques contre seulement 4% d'étudiants « caucasiens ». Les frais d'inscription dans les for-profit colleges sont en moyenne plus élevés que dans les universités publiques mais moins importants que ceux pratiqués dans les universités privées à but non lucratif. Il n'empêche que certains for-profit colleges sont de plus en plus connus. On peut citer à titre d'exemple l'université de Phoenix. Fondée en 1976, elle a aujourd'hui plus de 200 sites de formation, des formations en ligne dans plusieurs pays et plus de 345 300 étudiants. Elle délivre différents types de diplômes (Master, doctorat...).

1. CONCURRENCE ET CONFLIT : LA POSITION DES FOR PROFIT COLLEGES DANS LE PAYSAGE UNIVERSITAIRE AMERICAIN

Le statut lucratif ou non des universités est déterminé par le code des impôts. Ce dernier précise que les établissements d'enseignement supérieur à but non lucratif ne peuvent pas être organisés pour profiter à des intérêts privés. Leurs actifs doivent être, de manière permanente, consacrés à satisfaire les missions de l'université ou à contribuer à l'augmentation de ses fonds propres (endowment). A l'inverse, dans les for-profit colleges, les bénéficiaires peuvent être utilisés librement: ils peuvent servir à investir dans d'autres activités extérieures à l'université elle-même, à distribuer des primes aux actionnaires/propriétaires, et/ou aux membres des organes de direction.

Un autre élément tout aussi crucial distingue de facto la plupart de ces universités à but lucratif de leurs concurrentes : le type d'accréditation dont elles bénéficient. D'une façon générale, le Département de l'Education américain (USDE) compte sur les agences d'accréditation pour assurer la qualité de l'enseignement proposé, la qualification des professeurs, et l'amélioration des formations dispensées. Ces agences sont elles-mêmes évaluées et accréditées par le Département de l'Education américain ou le Comité d'accréditation de l'Enseignement supérieur (Council for Higher Education Accreditation : CHEA).

Les établissements d'enseignement supérieur sont en effet pour leur grande majorité accrédités auprès d'agences d'accréditation. Ces accréditations, avec les critères propres à chaque agence, contraignent la façon dont les établissements fonctionnent (qui a le droit d'enseigner, comment les programmes sont établis, etc.), et définissent le type de reconnaissance dont les diplômes et crédits délivrés par une institution bénéficient auprès d'autres établissements. Par ailleurs, seuls les étudiants inscrits dans un établissement accrédité sont en mesure de recevoir une aide financière du gouvernement fédéral. Les agences d'accréditation sont de trois sortes:

- les agences d'accréditation régionales : elles mesurent la qualité d'un établissement dans son ensemble et se focalisent sur les structures sanctionnant leurs formations par un diplôme.
- les agences d'accréditation nationales : elles examinent toutes les formations proposées par les établissements à but lucratif n'offrant pas de diplôme en fin de formation.
- les agences d'accréditation spécialisées : elles évaluent les programmes d'enseignement dans un champ disciplinaire spécifique (médecine, droit,...).

La plupart des universités « traditionnelles » (à but non lucratif) sont accréditées par l'une des agences d'accréditation régionales qui sont plus prestigieuses que les agences nationales. En 2004, sur 3 458 établissements accrédités par une agence nationale, 79% étaient des for-profit colleges. Sur 2 963 établissements accrédités par une agence régionale, seulement 2.6% étaient des for-profit colleges. Les établissements accrédités

au niveau régional sont donc principalement les institutions à but non lucratif qui offrent des formations à dominante plus académique. Les établissements ayant une accréditation nationale sont principalement des institutions à but lucratif offrant des formations à dominante professionnelle et technique.

La plupart des établissements ayant une accréditation au niveau régional n'acceptent pas les crédits validés dans une institution ayant une accréditation nationale. Cette différence fondamentale, qui limite le transfert d'étudiants des universités à but lucratif vers les autres, en fait de facto des universités de « seconde zone ». Si elle reflète pour l'essentiel une dichotomie réelle dans la qualité des formations dispensées, cette règle peut cependant par son caractère mécanique apparaître comme arbitraire vis-à-vis de « bonnes » universités à but lucratif, dans la mesure où la décision d'admettre ou non des transferts de crédits reste indépendante de l'analyse de la qualité de l'éducation reçue (contenu des cours, qualification des professeurs) dans un programme en particulier.

Le caractère peu satisfaisant de cet état de fait a été souligné en 2000 par le American Council on Education (ACE), référence s'il en est dans le monde de l'enseignement supérieur. En pratique cependant la situation est bloquée et les discussions menées en 2005 au Congrès dans le cadre de la reconduction du Higher Education Act n'ont pas permis d'avancer sur la question. Derrière ce statu quo réglementaire, la réalité n'en reste pas moins celle d'une position concurrentielle croissante des universités à but lucratif sur le marché américain de l'enseignement supérieur. La crise financière et économique qui sévit aux Etats-Unis représente pour ces dernières une opportunité inattendue.

2. LES FOR PROFIT FACE A LA RECESSION

Bien que toujours en marge du système universitaire américain en termes de réputation et reconnaissance, les for profit colleges apparaissent cependant bien équipés pour profiter de la récession actuelle au moment où beaucoup, parmi les universités classiques, font face à des coupes budgétaires sévères et que certaines d'entre elles (publiques) se voient même obligées de limiter le nombre de nouveaux étudiants.

Les for-profit colleges ont en effet plusieurs atouts à faire valoir. Tout d'abord, ils ont su répondre à une demande importante et complexe qui est celle des adultes souhaitant suivre des formations dans l'enseignement supérieur. Ils répondent bien aux besoins spécifiques exprimés par le marché du travail et ont aussi su satisfaire les demandes des minorités pour lesquelles l'accès au système universitaire traditionnel reste plus difficile. Leurs programmes accélérés, emplois du temps flexibles, formations en ligne, localisations pratiques et soutien personnalisé attirent de plus en plus d'étudiants. Indicateur de cette tendance favorable, à l'automne 2008, le nombre d'inscriptions dans les 9 principaux for-profit colleges du pays a progressé plus rapidement que le taux de croissance annuel des 3 dernières années tandis que les marges bénéficiaires réalisées devraient être les plus hautes enregistrées depuis 2005.

La crise économique semble renforcer la position de ces universités face au système universitaire classique. Tout d'abord, alors que comme dans toute récession, le nombre de personnes souhaitant suivre des études est en augmentation sensible, beaucoup d'institutions publiques et privées ne sont, soit pas en mesure d'accueillir ces nouveaux étudiants, soit se voient contraintes d'augmenter leurs droits d'inscription.

Beaucoup d'universités privées (non for profit), touchées par la raréfaction des dons et par l'effondrement de la valeur de leurs endowments, se voient ainsi dans l'obligation contraintes de diminuer les services offerts aux étudiants, de différer les recrutements de professeurs (et par là même la qualité des enseignements), voire doivent fermer certains programmes ou de se séparer de professeurs. Face à l'appauvrissement de leurs étudiants ou de leurs familles, elles se trouvent aussi contraintes (pour celles s'étant engagées à cofinancer les études des étudiants nouvellement acceptés) de fournir un volume croissant d'aide financière. Pour faire face, ces universités n'ont d'autre solution que d'augmenter leurs frais d'inscription, voire d'augmenter le nombre total d'étudiants pour les plus attractives d'entre elles, mais avec le risque (pour les moins connues d'entre elles) de perdre une part de leur attractivité à l'égard des nouveaux étudiants au bénéfice des universités for profit.

La crise financière est particulièrement problématique pour les universités publiques, dont les droits d'inscription très limités ne couvrent qu'une partie du coût total par étudiant. En effet, la crise budgétaire des Etats fédérés les amènent à réduire leur soutien financier aux universités publiques, soutien qui seul leur permet d'équilibrer leur budget de fonctionnement. Face à cette réduction des ressources, et alors même que le nombre de candidats augmente du fait de la crise du marché de l'emploi, certaines universités publiques ont d'ores et déjà annoncé qu'elles allaient limiter le nombre de places pour l'automne 2009. C'est le cas parmi d'autres du système des universités publiques de Californie (California State University) qui annonce être prête à refuser 10 000 nouveaux étudiants.

Dans un contexte d'augmentation du nombre d'étudiants candidats, de renchérissement des droits d'inscription dans les universités privées non for profit et d'incapacité des universités publiques à accueillir ne serait-ce qu'autant d'étudiants qu'à la rentrée précédente, les for-profit colleges voient d'un bon œil se profiler la rentrée 2009. Non seulement leur modèle économique est solide, mais il continue de progresser : augmentation de leur capacité d'accueil, développement de leur système d'enseignement en ligne. Par ailleurs, certaines de ces universités ont mis en place leur propre système de prêts étudiants. Cerise sur le gâteau, la baisse des tarifs publicitaires engendrée par la crise économique leur a permis d'accroître leur visibilité, avec désormais plus d'un milliard de dollars par an dans la publicité.

Sources :

-“Economic Downturn Brings Prosperity and Opportunities to For-Profit Colleges”, Goldie Blumenstyk, The Chronicle of Higher Education, 19 décembre 2008.

-“Association, accreditation, autorégulation : les règles du marché de l’enseignement supérieur américain”, Mission pour la Science et la Technologie, Ambassade de France à Washington, Michel Israël et Marie Parsy, 14 mars 2008

-« Les universités américaines dans la tourmente : l'accès à l'enseignement supérieur dans le contexte de la crise financière », Florence Barnier et Pascal Delisle, 21/11/2008, <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/56733.htm>

-Site web du American Council on Education:
<http://www.acenet.edu//AM/Template.cfm?Section=Home>

-Site Web du Tax Code : <http://www.irs.gov/>

-Site Web de l’AACRAO (American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers). : <http://www.aacrao.org/about/>

- Site du College Board : <http://www.collegeboard.com/>

-Site Web du Education Commission of the States (ECS) : <http://www.ecs.org/>

-Site Web du CHEA : <http://www.chea.org/>

-http://www.elearners.com/guide-to-online-education/online-education-providers.asp#forprofit_vs_notforprofit

Auteurs :

Pascal Delisle (pascal.delisle@ambafrance-us.org)

Isabelle Schöninger (isabelle.schoninger@ambafrance-us.org)